



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines
Direction du Patrimoine et de la Sécurité

TERMES DE RÉFÉRENCE

**SÉLECTION D'UN MAÎTRE D'OEUVRE POUR DES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ EN VUE DE
L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES SITES DE LA BCEAO**

SEPTEMBRE 2022



I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) souhaite investir dans les énergies renouvelables en vue principalement de réduire la facture énergétique de ses bâtiments et de contribuer également à la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

A cet égard, elle envisage d'organiser un appel d'offres pour sélectionner des cabinets spécialisés, qui seront chargés de mener des études en vue de déterminer le potentiel des sites concernés de la BCEAO en énergie renouvelable et de proposer des solutions techniques rentables permettant leur utilisation.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions des cabinets qui seront chargés de mener des investigations sur le terrain.

Les missions sont organisées en trois (3) lots distincts et indépendants comme suit :

- **Lot 1** : Siège de la BCEAO à Dakar au Sénégal ;
- **Lot 2** : Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire à Abidjan ;
- **Lot 3** : Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali.

II - DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Togo, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres comprenant une Agence Principale et/une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- des centres de loisir (Centre aéré) dans les capitales de chacune des pays de l'UNION ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (RCUEMOA) sise à Ouagadougou ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

Les Agences Principales et les centres de loisir (centres aérés) sont construits dans les capitales de ces États et les Agences Auxiliaires dans les villes secondaires.

Les sites concernés par le présent projet sont :

- Siège de la BCEAO (Dakar Sénégal) ;
 - Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire :
 - Agence Principale d'Abidjan ;
 - Centre aéré d'Abidjan ;
 - Agence Auxiliaire de Daloa ;
 - Agence Auxiliaire de San Pédro ;
 - Agence Auxiliaire de Korhogo.
-

-
- Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali :
 - Agence Principale de Bamako ;
 - Centre aéré de Bamako ;
 - Agence Auxiliaire de Sikasso ;

Les Agences Principales comprennent principalement des immeubles de bureaux de type IGH, des locaux annexes (locaux techniques, poste de contrôle d'accès, restaurant etc.) et des espaces verts.

Les Agence Auxiliaires sont constituées d'immeubles de bureaux de type ERP 5è catégorie, de locaux annexes (locaux techniques, poste de contrôle d'accès, restaurant etc.) et d'espaces verts..

Les centres aérés sont dotés de terrains de sport (foot, basket, hand ball, tennis, etc.), de piscines de cases de cérémonies et de locaux annexes (locaux techniques, poste de contrôle d'accès, magasins).

Les caractéristiques des sites concernés sont détaillées dans le tableau joint en annexe.

Les installations présentent dans les immeubles de la Banque sont :

- des installations électriques (Cellules HTA, Transformateurs, TGBT, tableaux et coffrets électriques, groupes électrogène de remplacement, onduleurs, etc.) ;
- des installations de climatisation (groupes de production d'eau glacée, ventilo convecteurs, Centrale de Traitement d'Air, (CTA), appareils de ventilation, splits systèmes, pompes, etc.) ;
- des installations de plomberie (pompes, système de traitement de l'eau, etc.) ;
- des installations de courant faible (informatique, téléphonique, etc.) ;
- des installations de sécurité incendie (système de sécurité incendie, moteur de désenfumage) ;
- des installations de sûreté (équipements de vidéosurveillance, équipements anti intrusion, moteurs d'entraînement de portes, etc.) ;
- des installations d'appareils de levage (ascenseurs, nacelles, etc.).

III – PRESTATIONS ATTENDUES DES CABINETS

Les prestations attendues des cabinets consistent principalement à la recherche d'opportunités d'énergies renouvelables existantes dans les sites concernés. A cet égard, l'expert devra élaborer un rapport détaillé faisant ressortir les opportunités d'énergies renouvelables pouvant être implémentées sur les sites concernés de la BCEAO.

N.B : Chaque opportunité présentée doit être justifiée par une étude économique basée sur des données réelles du site concerné.

Les cabinets devront affecter aux missions d'investigations un personnel avec les qualifications suivantes :

- un ingénieur spécialisé dans les énergies renouvelables avec huit (08) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
 - un ingénieur énergéticien spécialisé en efficacité énergétique avec cinq (05) ans d'expérience minimum dans des travaux similaires ;
-

IV – VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux, préalablement à la soumission, sera effectuée par les cabinets candidats pour apprécier la consistance des missions.

V – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- présentation générale de la société ;
- Liste des références dans le domaine.

VI – OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir :

- une note descriptive de la compréhension de la mission ainsi que la méthodologie de sa réalisation ;
- le chronogramme de réalisation de la mission (délai d'étapes à préciser) ;
- la nature et les grandes lignes devant composées les rapports à fournir ;
- l'effectif et les curriculums vitae des experts qui interviendront dans la mission ;
- la liste des outils numériques et de mesure à utiliser pour la bonne exécution des prestations.

VII – OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière doit être établie hors taxes en FCFA et détaillée (en nombre ou volume horaire et prix) en faisant ressortir notamment les éléments ci-après :

- honoraires ;
 - frais de déplacement ;
 - frais de séjour ;
 - frais de logistique.
-

ANNEXE**CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF****Lot 1** : Siège de la BCEAO

Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
honoraires	H/jours			
frais de déplacement	FF			
frais de séjour	FF			
frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)				

Lot 2 : Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire

1°) Agence Principale d'Abidjan

Item	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

2°) Agence Auxiliaire de Daloa

Item	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

3°) Agence Auxiliaire de San Pedro

Item	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

4°) Agence Auxiliaire de Korhogo

Item	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

5°) Centre aéré d'Abidjan

Ite m	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

Lot 3 : Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali1°) Agence Principale de Bamako

Ite m	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

2°) Agence Auxiliaire de Sikasso

Ite m	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					

3°) Centre aéré de Bamako

Item	Désignation	Unités	Qté	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	honoraires	H/jours			
2	frais de déplacement	FF			
3	frais de séjour	FF			
4	frais de logistique (élaboration rapport, etc.)	FF			
Montant Total HTVA (FCFA)					
